



Le Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD) a été créé en 1997 par les ministères en charge de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (ministères chargés des Affaires étrangères, de l'Environnement, et de la Recherche). Il est hébergé et géré par Agropolis International à Montpellier.

SAVE THE DATE

COLLOQUE « L'AVENIR DES REGIONS SECHES »

Organisé par le CSFD et Agropolis International

Mercredi 29 novembre 2017 - Montpellier

La dégradation des terres et la désertification dans les régions sèches sont parmi les grands défis environnementaux d'aujourd'hui. Pourtant, des trois conventions internationales majeures sur l'environnement (climat, biodiversité, désertification), celle sur la désertification est sans doute la moins connue alors que leurs objectifs concernant les écosystèmes des régions arides sont liés : climat, biodiversité, dégradation interagissent.

À l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, le Comité Scientifique Français de la Désertification, CSFD, organise un colloque, avec Agropolis International, pour réfléchir sur la place et le rôle des scientifiques, de la société civile et des agences publiques, dans la gouvernance internationale de l'environnement. Ce sera ainsi l'occasion de présenter la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et les deux autres grandes Conventions ainsi que leurs structures d'interface science-politique : SPI (désertification), IPBES (biodiversité) et GIEC (climat).

L'accent sera également mis sur les perspectives d'avenir positives pour les régions sèches, notamment au travers de diverses solutions d'avenir comme les pratiques agro-écologiques et la gestion des pâturages. Enfin, il s'agit de sensibiliser la communauté scientifique Agropolis à ces questions, de mieux faire connaître le CSFD, ses activités, et son rôle d'interface entre décideurs politiques, société civile et scientifiques.

Lieu : Amphithéâtre Louis Malassis, Agropolis International, Montpellier

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 22 novembre 2017 :

<http://www.agropolis.fr/formulaires/csfd.php>

Contact : secretariat-csfd@agropolis.fr

En savoir plus sur le CSFD : <http://www.csf-desertification.org/>